



Invitation au séminaire

«MON CABINET»

UN SÉMINAIRE POUR LES (FUTURS) PROPRIÉTAIRES ET RESPONSABLES
DE CABINETS VÉTÉRINAIRES

Jeudi, 31 octobre 2024 à Yverdon-les-Bains
8h15 à 17h30

Organisation, direction et responsabilité collective: Société des Vétérinaires Suisses SVS,
Office de gestion des vétérinaires SVS S.A., Virbac Suisse SA



DIRIGER UN CABINET – MAIS COMMENT? UNE INTRODUCTION AUX DIFFÉRENTS DOMAINES DE LA GESTION DES CABINETS

«Mon cabinet» – mon entreprise.

Le passage à l'indépendance professionnelle en tant que propriétaire ou partenaire d'un cabinet vétérinaire est l'objectif de nombreux vétérinaires en Suisse et leur propre cabinet est souvent un projet de vie. Toutefois, les vétérinaires employé(e)s occupant des postes de direction assument également d'importantes tâches de gestion.

La gestion entrepreneuriale d'un cabinet requiert non seulement du courage, mais aussi une évaluation précise des opportunités et des risques ainsi que la prise en compte de points importants: Il est essentiel d'être clair sur la forme de cabinet idéale et la structure juridique de l'entreprise. La connaissance du marché vétérinaire régional est indispensable pour une analyse pertinente du lieu.

Comment estimer de manière réaliste les besoins financiers afin d'assurer le financement par une planification et une budgétisation solides? Quels sont les chiffres clés qui ont un sens dans le cadre de la création, de la reprise ou de la gestion d'un cabinet? Enfin, le futur patron doit également s'occuper des questions juridiques et préciser quelles sont les polices d'assurance nécessaires.

Les rapports de terrain des collègues qui ont suivi cette voie vous aideront à anticiper les éventuelles pierres d'achoppement et obstacles.

Ce séminaire s'adresse d'une part aux vétérinaires qui souhaitent devenir indépendants à l'avenir: en reprenant un cabinet, en ouvrant un nouveau cabinet ou en tant que partenaire d'un cabinet existant. Il s'adresse également aux vétérinaires qui travaillent déjà en tant que propriétaires ou à ceux qui occupent un poste de direction dans un cabinet et qui veulent se mettre «en forme» pour gérer leur entreprise.

L'objectif de ce séminaire est de vous donner un aperçu des sujets et des points essentiels à prendre en compte pour gérer une entreprise vétérinaire prospère. Le séminaire ne peut pas couvrir les différents sujets en détail, mais il vous offre une base pratique, vous transmet des connaissances utiles et vous indique les instruments qui vous aident à maîtriser avec (encore plus de) succès l'indépendance entrepreneuriale.

SOMMAIRE

Marché vétérinaire Suisse

Données clés sur le marché actuel

Phase d'introduction et d'analyse

Qu'est-ce qui est important?

Sélection des instruments possibles

«Mon cabinet» – mon entreprise

Formes de cabinet et formes juridiques

Comparaison des avantages et des inconvénients

Plan financier

Procédure de préparation d'un plan financier et d'un budget. Formes de financement et chiffres clés.

Évaluation de cabinet

Quelles sont les méthodes utilisées?

Chiffres financiers et de gestion et instruments de leadership

Quels sont les chiffres clés qui ont un sens?

Assurances

Avoir ou ne pas avoir: Aspects de l'assurance du personnel et informations importantes sur l'assurance des biens

Aspects juridiques

Du droit du travail au droit de la publicité – Informations générales sur les questions juridiques concernant la gestion d'un cabinet vétérinaire

Comptes rendus d'expériences pratiques

Qu'est-ce qui a fait ses preuves?

Faits marquants et obstacles éventuels

INTERVENANTS

Vincent Bernasconi

Expert-comptable diplômé / expert-réviseur agréé

Actif depuis 1987 dans le domaine fiduciaire

Gaëtan Hasdemir, MLaw

Service juridique SVS

Robin Maksay, méd. vét.

Co-fondateur Sovet petits animaux SA, Cossonay-Ville

Aurélien Nigg, Dr. méd. vét.

Co-gérant et co-fondateur du cabinet vétérinaire Les Vétos Sàrl, Neuchâtel

Sylvie Probst, Dr. méd. vét. EMBA

Responsable du secteur Pharma chez Virbac Suisse SA

Stéphane Progin, Agent général

La Immobilière, Agence générale Neuchâtel

LIEU

Hôtel La Prairie, Avenues des Bains 9, 1400 Yverdon-les-Bains

DATE

Jeudi 31 octobre 2024, 8h15 à 17h30

HEURES DE FORMATION

Vous serez crédité/e de 7 heures de formation SVS pour votre participation au séminaire.

COÛTS

Pour le séminaire, y compris la restauration et la documentation
CHF 390.- (non soumis à la TVA)

Le séminaire est financièrement essentiellement soutenu par les organisateurs.

En cas de désistement après le délai d'inscription, les frais de participation sont dûs à moins qu'un participant remplaçant soit présenté. En cas d'annulation du séminaire par l'organisateur, l'intégralité des coûts du séminaire sera remboursée.

DOCUMENTATION DU SÉMINAIRE

Vous recevrez la documentation en format PDF par voie électronique avant le début du séminaire. Sur demande expresse (à mentionner sur le talon d'inscription), vous recevrez la documentation sous forme papier lors du séminaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

DELAI D'INSCRIPTION

30 septembre 2024



Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

A

Geschäftswortsendung Invio commerciale risposta
Envoi commercial-réponse

Virbac Schweiz AG
Frau Fatima Tliche
Cherstrasse 4
8152 Glattpfurg

INSCRIPTION

Au séminaire MANAGEMENT FOR VETS

«**Mon cabinet**»

Jeudi 31 octobre 2024 à Yverdon-les-Bains (8h15 à 17h30)

Monsieur Madame

Titre: _____ N° de membre SVS: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Cabinet: _____

Adresse: _____

NP: _____ Lieu: _____

Courriel: _____ Tél: _____

Date: _____ Signature: _____

Je souhaite recevoir les documents sous format papier.

Inscription par courrier à Virbac Suisse SA, Mme Fatima Tliche, Cherstrasse 4, 8152 Glattbrugg, par courriel à vetakademie@virbac.ch, par fax au 044 809 11 23 ou par téléphone au 044 809 11 33
Ou en ligne sur www.gstsvs.ch/fr/manifestations